

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

- Audition, en visioconférence, de M. Nassif Hitti,
ministre des affaires étrangères et des émigrés du
Liban..... 2

Mercredi
10 juin 2020
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 50

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence
de Mme Marielle de
Sarnez,
*Présidente***



**Audition, en visioconférence,
de M. Nassif Hitti, ministre des affaires étrangères et des émigrés du Liban.**

La séance est ouverte à 9 heures 30.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Cher monsieur Nassif Hitti, merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui. C'est vrai que nous aurions préféré être ensemble, non pas par visioconférence mais dans la même pièce. Mais je ne doute pas que cela arrivera prochainement, en tout cas je le souhaite sincèrement. Vous avez été désigné ministre des affaires étrangères au sein du gouvernement de Hassane Diab. Nous vous savons francophone et francophile et nous sommes très heureux de pouvoir échanger avec vous, ce matin, sur la politique extérieure du Liban ainsi que sur la situation actuelle de votre pays. Les liens d'amitié qui unissent la France et le Liban sont très importants, c'est un pays que nous aimons profondément. Ce pays traverse une crise économique et sociale qui n'est pas facile. Crise qui a été aggravée par la pandémie qui a rajouté de la crise à la crise. Près de 50 % de la population pourraient vivre sous le seuil de pauvreté. Le gouvernement dont vous faites partie a pris de nombreuses décisions majeures : un plan de redressement financier, l'annonce du recours au Fonds monétaire international (FMI) et la relance du processus CEDRE (Conférence économique pour le développement du Liban par les réformes et avec les entreprises). Plus récemment encore, le parlement libanais a adopté un plan de 1 200 milliards de livres libanaises, soit environ 700 millions d'euros, en soutien à la relance de l'économie et à la mise en place de mesures de protection sociale permettant d'atténuer les effets de la crise sanitaire. Par ailleurs, d'autres réformes devraient être prochainement engagées par le gouvernement libanais. Vous nous en direz plus sur l'ensemble de ces sujets.

S'agissant de la politique extérieure du Liban, dont vous avez la charge, nous sommes convaincus et nous savons tous l'importance cruciale de votre pays – de son unité, de sa stabilité – au cœur de cette région troublée que constituent le Proche et le Moyen-Orient dont les équilibres géopolitiques et socio-économiques demeurent particulièrement fragiles. Je pense notamment aux récents incidents survenus à la frontière entre Israël et le Liban, à la guerre en Syrie, à l'évolution du conflit israélo-palestinien, à la montée des tensions dans le golfe Persique ainsi qu'à la résurgence de Daech dans la région. Je n'ai pas parlé de la question des réfugiés et de leur retour en Syrie mais je suppose qu'il y aura des questions sur ce sujet. Leur situation économique et sociale est aujourd'hui difficile et la question du retour est évidemment une question qui se pose, retour qui ne pourrait se faire que dans des conditions sécurisées. Monsieur le ministre, nous connaissons votre action en faveur d'une diplomatie très active du Liban œuvrant pour l'apaisement des tensions, le renforcement et le prolongement des coopérations dans la région. Votre action nous semble particulièrement pertinente et opportune et nous la soutenons pleinement.

Monsieur le ministre, je suis très heureuse de vous laisser maintenant la parole afin que vous puissiez éclairer notre commission sur la situation intérieure et la politique extérieure du Liban, en vous remerciant à nouveau pour votre présence à nos côtés.

M. Nassif Hitti, ministre des affaires étrangères et des émigrés du Liban. Madame la présidente, c'est un plaisir et un honneur d'être avec vous et j'espère pouvoir vous rendre visite et maintenir ce genre de discussions et de débats entre nos deux pays amis. Je vous remercie vraiment pour l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser aux éminents membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Nous avons convenu, lors de ma dernière visite à Paris, d'organiser une telle rencontre. Compte tenu du

contexte actuel, nous devons faire de la « diplomatie à distance », ce qui est effectivement mieux que rien.

Mon propos s'articulera autour de trois axes et je serai plus qu'heureux de répondre à toutes vos questions. Nous vivons tous la tragédie de la pandémie qui a de nombreuses répercussions humanitaires et sociales, à moyen et long terme, à l'échelle globale. Nous avons réussi, au Liban, la première étape de la lutte contre le coronavirus malgré le peu de moyens dont nous disposions pour y répondre. La crise sanitaire qui s'est ajoutée à la crise financière a fini par saigner notre système de santé ainsi que nos structures de protection sociale. Malgré tout cela, nous avons pu réussir le pari de contenir les conséquences de la première vague, qui je l'espère, ne sera pas suivie d'une autre vague. Nous avons été présents pour aider et accompagner les rapatriés à rentrer au Liban, pour aider les déplacés syriens qui sont un peu plus d'un million. Ce grand défi touche tout le monde, le Liban, les pays voisins, les pays amis et le monde entier.

Concernant la situation financière, nous avons pris la décision le 7 mars de suspendre le remboursement des bons du trésor émis en euros et, comme vous le savez, nous avons un cumul de dette qui atteint les 90 milliards de dollars américains, soit environ 170 % du produit intérieur brut (PIB). C'est énorme, c'est terrible, c'est dramatique, nous avons pu voir l'affaiblissement de la classe moyenne qui a pris, depuis un certain temps déjà, le « descenseur social ». Nous avons un problème dû à notre modèle économique, à sa structure, auquel il nous faut répondre.

Nous avons pris le chemin du recours au FMI, nous avançons sur ce chemin, il y a quelques éléments positifs. Le premier c'est la qualité du diagnostic de la situation financière. Si nous n'arrivons pas à avoir le même diagnostic, nous ne pourrions pas avancer. Le deuxième point, c'est l'évaluation précise des pertes qui s'élèvent à environ 63 milliards de dollars américains. Enfin, nous nous insérons dans une logique réaliste, dans une perspective autocritique afin d'établir une stratégie de sortie de crise.

La situation financière, qui est due à une crise structurelle, perdure depuis des années. À celle-ci s'ajoute désormais la crise sanitaire mondiale, ce qui est catastrophique. Nous prévoyons, cette année, une contraction du PIB de l'ordre de 15 % environ – ce chiffre pourrait être légèrement revu à la hausse – et nous comptons beaucoup sur nos amis français pour nous accompagner dans nos efforts. C'est notre responsabilité première. Je ne mets pas cela sur le dos des pays amis – la France et d'autres – et des organisations internationales et régionale. Mais nous demandons l'aide, l'appui, l'encouragement et le dialogue avec les pays amis. Nous comptons beaucoup sur la France pour relayer ce message après des instances européennes et pour obtenir l'appui de Bruxelles dans ce domaine. Nous sommes ouverts s'agissant du plan de redressement que nous avons adopté. Ce n'est pas un livre sacré, nous demandons d'ailleurs un dialogue avec les pays amis et les pays partenaires ainsi qu'avec la société civile. Je rencontre régulièrement de jeunes et de moins jeunes représentants de la société civile. Nous voulons ce double dialogue avec les pays amis et les instances internationales et régionales d'une part mais aussi avec les représentants de la société civile d'autre part.

Vous le savez, le taux de chômage est très élevé au Liban, comme je l'ai indiqué précédemment : la classe moyenne s'affaiblit actuellement au Liban. De 48 à 50 % de la population devrait passer, d'ici à la fin de l'année, en-dessous du seuil de pauvreté. Le premier combat que le gouvernement a entamé a consisté à s'attaquer à ce problème. Nous avons besoin d'un filet de sécurité sociale. Nous essayons de distribuer un peu d'argent ou de

l'aide alimentaire à ceux qui en ont le plus besoin. Nous avons aussi engagé des réformes. Certains peuvent ressentir une certaine frustration, estimant que cela ne va pas assez vite, nous-mêmes nous le ressentons, mais les facteurs et les paramètres sont nombreux et pèsent sur l'avancée de ce processus. En tous les cas, je peux vous l'assurer, nous sommes engagés sur cette voie. Nous savons qu'il n'y aura pas de sortie de la crise, sans grandes réformes, notamment des réformes structurelles dans tous les secteurs. Ces réformes doivent être menées dans le cadre d'un dialogue, que nous souhaitons approfondir et élargir avec tous les acteurs de la société civile, toutes les forces politiques concernées et avec tous nos amis à l'étranger.

Ces réformes concernent bien entendu le secteur de l'administration, le secteur de l'énergie et celui de l'électricité. Tous ces secteurs seront pris en considération. Comme indiqué, nous comptons beaucoup sur nos amis dans le cadre de CEDRE ou dans le cadre du groupe international de soutien au Liban. Quand je dis « *nous venir en aide* », cela signifie dialoguer avec nous. Ce dialogue nous l'avons déjà entamé avec les ministres des pays concernés.

La question la plus importante est celle du filet de protection sociale. La situation est devenue particulièrement difficile avec la crise sanitaire, notamment pour les plus démunis, pour ceux qui avaient pris le « descenseur social » et pour les personnes travaillant dans le secteur privé, même si nous sommes actuellement en train de permettre les réouvertures. J'ouvre une parenthèse au sujet de l'éducation : quand on voit l'état des écoles libanaises, notamment les écoles privées, on note qu'il n'y a plus de paiement et on sait que cela pèsera lourd pour la qualité de l'éducation, qui constituait pourtant une carte majeure pour l'évolution du pays. Comme vous le disiez en introduction, cette crise survient à un moment où nous vivons d'autres problèmes d'ordre géopolitique. Nous sommes au carrefour d'une région qui connaît de grandes tensions.

Nous vivons ce que j'ai toujours appelé, bien avant d'être ministre, les « *trois axes de conflits* » qui se complètent et qui se renforcent au Moyen-Orient : une guerre civile régionale, des guerres par procuration et des guerres civiles aidées ou non de l'extérieur. Il y a une certaine interdépendance entre ces conflits, si ce n'est pas par la causalité, c'est par les relations et les configurations des puissances autour de ces conflits. Ce qui rend la situation très complexe et qui pèse *in fine* très lourdement sur le Liban. Le pays a toujours été le plus influencé des pays de la région en raison de sa structure sociétale et de sa géopolitique. Nous avons donc un grand intérêt à maintenir cette politique de distanciation à laquelle nous tenons beaucoup. Certains la qualifient de « neutralité positive ». Il nous faut prendre en considération les réalités qui existent autour de nous. Notre intérêt est toujours d'avoir une approche pacifique, globale au règlement de tous les conflits de la région.

Pour ce qui est de la Syrie, nous tenons et nous avons toujours tenu le même discours : il n'y a pas de solution militaire à la tragédie et au conflit à visages multiples qui se passe en Syrie. La seule possibilité est un règlement pacifique et politique inclusif – j'insiste sur ce dernier terme – réalisé par les Syriens avec un accompagnement de la communauté internationale.

S'agissant du conflit israélo-arabe, nous sommes très inquiets concernant la décision israélienne d'annexion d'une partie de la Cisjordanie du côté de la vallée du Jourdain qui est d'une importance non pas seulement stratégique mais également économique, agricole. Mais aussi, par principe, car, avant tout, l'annexion porterait atteinte au droit international, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies. Cela créera beaucoup plus de

tensions et de problèmes dans la région et cela peut avoir des répercussions énormes dans toute la région au moment nous avons besoin de garder le calme et de promouvoir une approche coopérative. Je dis toujours que la voie de sortie de tous ces conflits, c'est de faire respecter et de respecter le droit international, les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations unies (ONU), qu'elles soient le fait du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale, mais surtout de poursuivre – et là je parle d'autres conflits – une politique d'engagement plutôt qu'une politique de confrontation pour essayer de trouver une solution politique et pacifique à ces problèmes en général.

S'agissant de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), nous tenons à rappeler notre attachement inconditionnel, clair et direct au rôle de la FINUL au Liban du Sud, que nous apprécions beaucoup. Il y a une très grande coopération et coordination entre les Forces armées libanaises et la FINUL. Nous sommes à la veille de la reconduction du mandat de la FINUL, qui se déroule en temps normal entre la fin-juillet et la fin-août. Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas de changement dans son mandat ni dans sa structure de forces, toute remise en cause reviendrait à envoyer un message négatif. Je salue particulièrement ici le rôle de la France qui appuie de manière directe, forte, puissante, le maintien du mandat et de la force de la FINUL. Je tiens à rappeler notre engagement total à l'application intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Nous souhaitons vraiment tourner la page. C'est pourquoi je rappelle que, lorsque l'on parle du conflit israélo-arabe, il a des répercussions dramatiques sur mon pays et sur les autres pays de la région. Nous tenons toujours à l'initiative de paix arabe de 2002 adoptée au sommet arabe de Beyrouth, qui présente une approche globale pour tourner la page et écrire une nouvelle page de coopération et de paix dans la région.

M. Jean François Mbaye. Je voudrais revenir sur l'axe géopolitique que vous avez abordé et, selon vos propres mots, sur l'inquiétude du Liban concernant l'annexion israélienne et la voie de sortie que vous avez privilégié à travers une approche d'engagement et non d'affrontement. À ce sujet, vous aviez évoqué au début du mois de mai dernier sur France 24 la tenue d'une réunion d'urgence des ministres des affaires étrangères arabes à ce sujet et vous aviez affirmé la volonté du Liban de devenir le « *pompier diplomatique* » de la région. Vous savez que l'échéance du 1^{er} juillet approche, comment envisagez-vous concrètement ce projet ainsi que ses suites et quels sont les objectifs que votre pays a pu mettre en œuvre et comment ceux-ci ont été accueillis ?

M. Bruno Joncour. Ma première question concerne la politique intérieure de votre pays. Le fonctionnement de la vie politique libanaise repose sur le pacte national qui constitue un compromis entre les trois communautés majoritaires, ce qui implique la répartition entre elles des trois plus hautes fonctions de l'État. Ce pacte national a souvent été fragilisé au cours des décennies passées, y compris aujourd'hui dans le contexte de contestation populaire qui l'identifie à l'immobilisme, à l'incompétence et à la corruption. Comment percevez-vous cette situation et comment voyez-vous, dans ces circonstances compliquées, l'avenir durable de cette entente entre les principales sensibilités du pays, pour peu que leurs représentants acceptent un certain nombre de remises en cause sur leurs méthodes en termes de gouvernance et que des mesures en matière financière, économique et sociale puissent atténuer durablement la tension actuelle et permettre de retrouver la sérénité et la cohésion du pays.

Concernant la présence de la langue française au Liban, c'est la première langue étrangère en usage. Le français est à la fois une langue d'enseignement, de communication et de culture. Elle reste l'une des principales langues enseignées et en usage au Liban mais les

dernières décennies ont vu un développement significatif de l'anglais, ce qui peut renvoyer à une perte d'influence de notre pays dans beaucoup de domaines où elle était présente, du fait des liens historiques et affectifs qui existent entre nos deux pays. Comment voyez-vous l'avenir sur ce point, sachant que la France se doit naturellement de renforcer ses efforts conjoints pour maintenir et développer cette connaissance de la langue française au Liban ? C'est vrai en particulier dans les domaines de la formation, de l'enseignement et de l'audiovisuel en langue française, aspects qui peuvent jouer de façon forte dans le rayonnement de la francophonie, dont le Liban est un pays emblématique.

M. Didier Quentin. Vous nous avez dit que vous comptiez sur les amis français pour être des relais vers l'Union européenne. Pourriez-vous nous préciser ce que vous attendez exactement de la France ? Vous avez parlé d'un filet de sécurité social, d'argent et peut-être aussi d'aide alimentaire, pourriez-vous nous préciser les choses à ce propos ?

S'agissant de la relation entre votre pays et les grands partenaires, vous avez fait allusion à la Syrie et à l'Iran, pouvez-vous nous dire quelles sont vos relations avec la Russie et peut-être aussi quel est l'état de vos relations avec la Chine ?

Sur la question des armes détenues par le Hezbollah. À ma connaissance, le Hezbollah est la seule faction à ne pas avoir abandonné son arsenal militaire au sortir de la guerre civile. Comment analysez-vous la présence armée du Hezbollah au Liban ?

Mme Amélia Lakrafi. Vous avez devant vous de vrais amis sincères du Liban et je suis très heureuse que cette rencontre puisse avoir lieu dans le cadre des travaux de la commission. Je ne doute pas que le Liban accorde une attention particulière à la communauté de Français qu'il héberge, la plus importante communauté française de ma circonscription en tant que députée. Je souhaite vous interroger sur la situation économique préoccupante dans laquelle se trouve le Liban et sur l'impact de la crise du système bancaire qui en résulte, pour les Libanais en général et pour les Français qui résident au Liban en particulier. Cette situation a encore été aggravée par la crise sanitaire que nous avons vécue au niveau mondial, la dette est passée à plus de 170 % du PIB et le cours de la livre libanaise ne cesse de s'effondrer, le chômage est en très forte hausse et les négociations avec les institutions financières internationales ne semblent pas aboutir. Les retraits d'argent tout comme les paiements par compte sont plafonnés et les transferts d'argent demeurent pour le moins difficiles. Les Français du Liban se trouvent donc dans une situation compliquée tout comme les Libanais eux-mêmes. La vie quotidienne ressemble à un cauchemar et les relations entre les banques et les usagers ne s'arrangent guère. Je vous avoue que les témoignages des ressortissants sont très inquiétants, ils sont dans l'impossibilité de faire face aux charges du quotidien, à tel point que les Libanais et les Français du Liban ne sont même plus en mesure de clôturer leurs comptes et de prendre possession de leurs dépôts. Certains Français poussent le désarroi jusqu'à vouloir quitter ce pays auquel ils sont tellement attachés. Comment comptez-vous prendre en compte la situation particulière des ressortissants français au Liban dans votre agenda de sortie de crise, notamment du point de vue de leurs droits bancaires ? On sait que les banques exagèrent parce que les gens ont tout de même des droits. Est-ce que ce sujet est inscrit à l'ordre du jour ? Je vous demande du concret : un engagement, une promesse, des actions.

M. Nassif Hitti, ministre des affaires étrangères et des émigrés du Liban. C'est un problème auquel fait face toute la communauté étrangère au Liban ainsi que les Libanais, le corps diplomatique et professoral. Nous sommes en train de faire de notre mieux pour pousser les banques à agir. Je connais très bien la situation du volume de devise des banques

mais c'est la responsabilité première des banques d'essayer de régler ce problème. Nous sommes tout à fait conscients de ce problème, de ces répercussions sur les individus mais aussi sur l'image du pays. Je peux vous assurer d'une chose : nous travaillons sérieusement sur cette question qui touche tout le monde.

Concernant la situation économique et financière, le modèle libanais est un modèle économique libéral auquel nous tenons et auquel nous tiendrons toujours. Cependant, il y a eu une sur-financiarisation de ce modèle et nous allons revenir vers un modèle beaucoup plus équilibré. Ce sera toujours un modèle économiquement libéral mais un modèle qui échappe à ce qu'on appelle « la logique de l'état de rente » pour créer un certain équilibre en mettant plus l'accent sur les secteurs productifs tels que le secteur agricole, le secteur des petites industries et le secteur des nouvelles technologies et non sur le secteur des services. Le secteur de l'agro-économie ici est très important. C'est donc une des priorités du plan du gouvernement. Cela peut permettre, au-delà de la réduction des importations et de l'augmentation des exportations, de créer un équilibre écologique, géographique, régional, sectoriel en encourageant les petites et moyennes entreprises. Si je travaille dans une ville dans la périphérie du Liban, je vivrais et dépenserais là-bas, donc je contribuerais au développement de ma région. Quand on parle de cette sur-financiarisation, elle appartient désormais au passé car nous allons nous attaquer au système bancaire. Nous restons toujours ancrés dans une économie libérale, que nous avons adoptée avant beaucoup de pays dans le monde, et nous resterons dans cette perspective-là.

Concernant les relations avec la Chine et la Russie, nous avons de très bons rapports avec ces deux pays. Nous n'avons jamais fait partie d'un bloc et nous ne sommes plus dans un système bipolaire de guerre froide à l'échelle mondiale.

Concernant la francophonie, la puissance douce du Liban, qui a fait ce qu'a été le pays, réside dans la diversité culturelle, intellectuelle, universitaire, et scolaire. Personnellement, j'ai fréquenté le Collège des frères des écoles chrétiennes puis je suis allé à l'Université américaine et je suis fier de dire que j'ai aussi une très bonne culture arabe. Ce n'est pas un cas unique mais un cas répandu au Liban. Nous tenons beaucoup à la francophonie et nous sommes engagés dans la voie de son encouragement, nous allons notamment accueillir l'Agence pour la francophonie. Nous tenons beaucoup à la culture française et il ne faut pas le voir comme un choix entre deux cultures mais comme un élargissement des perspectives culturelles libanaises. Il faut investir dans l'école française au Liban, et par là j'entends l'école libanaise qui enseigne en français, qu'elle soit publique ou privée.

Concernant le pacte national libanais, celui-ci a en effet été renouvelé avec les accords de Taëf qui sont devenus une partie de la constitution libanaise. C'est un système que les politologues appellent « démocratie consociative », de consensus entre différentes communautés politiques. Ce n'est pas une organisation idéale mais elle fonctionne bien, elle a besoin d'être revisitée de temps à autre. En fin de compte, je serais personnellement favorable à ce qu'on tende vers un État civil et laïc mais cela prend du temps, surtout avec le retour de ce qu'Amin Maalouf appelle « *les identités meurtrières* ». Il faut cependant aller dans ce sens et nous y travaillons. Notre système est un système représentatif basé sur la diversité et le dialogue. Il y a bien sûr de temps en temps des tensions ici et là, qui sont aussi le fruit de l'influence des politiques régionales. L'impact des conflits régionaux crée des difficultés pour faire évoluer ce système mais cela fonctionne.

On m'a posé une question sur le rôle du Hezbollah. Le Hezbollah représente une part importante de la société libanaise et il est représenté au parlement. Le parti est d'abord considéré comme un parti de résistance nationale et il respecte les engagements de l'État libanais. Comme je venais de le dire, au Liban du Sud la réalité est la suivante : il y a l'armée libanaise et la FINUL et nous faisons en fonction de cette diversité. Il n'est pas nécessaire que tout le monde soit d'accord avec tout le monde mais c'est ce régime qui fonctionne, qui avance, jusqu'au jour où nous pourrons développer une stratégie de défense commune totale.

Concernant la région, le danger provient de cette annexion qui pourrait mettre fin à toute perspective de paix dans la région, une paix basée sur les résolutions onusiennes sur le droit des Palestiniens à disposer de leur État. C'est pourquoi j'en reviens à ce que je juge être l'initiative la plus courageuse, et je ne dis pas ça en tant que Libanais mais en tant qu'observateur de l'initiative de paix arabe adoptée au sommet arabe de Beyrouth de 2002, qui présente une approche globale et totale de manière à permettre de tourner la page. Désormais, il est très important de faire respecter le droit international et les résolutions onusiennes et d'agir contre la politique israélienne. Il faut revenir à la table des négociations, j'appelle le Quartet et les Nations unies qui en font partie à reprendre les choses en main pour que nous puissions aller de l'avant. Vous pouvez me croire, c'est du réalisme et non l'inverse, c'est du réalisme mais avec de la moralité et des principes afin de réinstaurer la paix au Moyen-Orient.

Comme je vous l'ai dit, la lutte contre la corruption est un des objectifs principaux de notre plan de redressement et de notre politique gouvernementale. Celle-ci est considérée par certains comme structurelle et c'est le cas, il s'agit d'un système qui reproduit cette corruption. Nous voulons promouvoir beaucoup plus de transparence et bien plus d'institutionnalisation du système. Ce n'est pas chose facile, je le dis, je l'admets et je le crie sur tous les toits mais nous n'avons pas d'autres choix que d'avancer sur ce chemin, c'est un des objectifs majeurs de notre plan d'action gouvernemental.

M. Rodrigue Kokouendo. Le Liban connaît actuellement sa plus grave crise économique et sociale. Le taux de chômage au Liban frôle les 32 %, la dette s'élève à 90 milliards de dollars américains auxquels s'ajoute un affaiblissement de la classe moyenne. Nous ne sommes pas sans savoir que le Liban fait aussi partie des pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés et l'Union européenne a annoncé le 3 juin dernier une aide de 585 millions d'euros en faveur des réfugiés du conflit syrien et des communautés d'accueil. Sur ces 585 millions, 100 millions sont destinés à la Jordanie et au Liban. Pouvez-vous nous éclairer sur les conditions de vie des réfugiés syriens, aujourd'hui, au Liban, sachant que le pays est en grande difficulté ? Est-ce que cette aide vous semble suffisante pour aider le Liban ? C'est aussi une question de stabilité pour votre pays qui nous est cher.

M. Alain David. Depuis octobre 2019, des manifestations éclatent régulièrement dans votre pays, la population subit de plein fouet la plus grave crise économique et sociale depuis trente ans. Une des revendications des manifestants porte sur l'application de la résolution 1559 du conseil de sécurité de l'ONU de 2004 réclamant le désarmement des milices. Or, ce n'est pas le cas et elles continuent de peser sur la vie politique de votre pays avec un pouvoir non négligeable. Comment sortir de cette situation ?

Mme Mireille Clapot. Ma question porte sur le rapport qu'entretient le Liban avec la Russie. La diplomatie du Liban est orientée vers les grandes puissances, et j'ai noté qu'en mars 2019, le président libanais Michel Aoun avait rencontré en visite officielle à Moscou, le président russe Vladimir Poutine. Il y a donc eu un rapprochement entre les deux présidents

sur plusieurs dossiers : d'abord au sujet du retour des réfugiés syriens puisque ces derniers dépassent le million et constituent plus d'un quart de la population libanaise. Comment le rapprochement libano-russe peut-il accélérer le processus de retour ?

Ma deuxième question concerne la géopolitique régionale à laquelle le Liban souhaite apporter sa contribution pacifique. Comment la crise syrienne pourrait-elle être réglée avec un axe libano-russe ?

Mme Frédérique Dumas. Mes questions porteront sur la sortie de crise. On sait qu'il y aura sûrement des mesures drastiques de sortie de crise comme des hausses d'impôts et le gel annoncé des salaires dans le secteur public. On parle également de restructuration bancaire et on annoncerait *a priori* une forme d'expropriation des banques avec la création de cinq nouvelles banques commerciales qui seraient entre les mains de personnes, dont on dit qu'elles sont proches du pouvoir. Sachant qu'il existe déjà une pression forte de la population, ne craignez-vous pas que cette perspective aggrave la situation ? Il y a déjà eu quelques manifestations qui évidemment ne sont pas faciles dans ce moment de crise et d'épidémie. Comment voyez-vous la sortie de la crise sanitaire du point de vue économique et social ?

M. M'jid El Guerrab. Le Liban connaît actuellement une situation politique et économique difficile, mais les liens d'amitié et de fraternité qui unissent la France et le Liban font que le réseau scolaire à programme français est un des plus importants, avec celui du Maroc, et qu'il se caractérise par sa grande diversité d'établissements. Or, la situation au Liban est préoccupante pour l'avenir de ce réseau. Le risque est grand de perdre beaucoup d'élèves et de devoir reconfigurer les établissements comme une grande partie de l'enseignement privé au Liban qui est très important. Ce réseau pour mémoire, accueille du pré-élémentaire à la classe de terminale plus de 58 000 élèves dont 92 % sont Libanais, avec une répartition nationale variable en fonction des établissements. Les élèves de ces établissements hors contrat et donc non homologués doivent passer le baccalauréat à la rentrée alors qu'ils sont munis d'un livret scolaire et que les élèves d'établissements hors contrats en France, quant à eux, bénéficient du contrôle continu. Cela crée un sentiment d'injustice important et je voulais vous entendre à ce sujet-là. Je souhaitais aussi connaître votre sentiment sur la prochaine rentrée des écoles du réseau français au Liban.

Ma dernière question concerne les 400 000 Libanais présents en Afrique, qui s'appuyaient sur le secteur bancaire libanais pour placer leurs économies, tandis que leurs sociétés s'en servaient pour garantir leurs relations commerciales avec leurs fournisseurs occidentaux. Certaines restrictions bancaires liées à la crise de la covid-19 ont marqué un arrêt de ces investissements. En tant que député de la neuvième circonscription des Français établis hors de France, je souhaiterais avoir vos retours, connaître vos inquiétudes, savoir s'il existe des solutions à ce problème qui touche une communauté qui est très riche et très présente notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Cette communauté est fondamentale pour l'Afrique et constitue l'une des chevilles ouvrières du développement de l'Afrique aux côtés de la France.

M. Nassif Hitti, ministre des affaires étrangères et des émigrés du Liban. Je tenais à saluer, à propos des écoles privées, l'initiative du Président de la République, M. Emmanuel Macron, concernant l'aide apportée aux écoles francophones. Pour nous aussi, la francophonie est très importante et nous voulons investir dans cela, mais nous avons besoin d'aide. Pour ce qui est des certificats, le ministre de l'éducation nationale est en train de se pencher sur cette question et nous travaillons avec lui pour tenter de trouver une solution. Ce

sont, à nos yeux, des problèmes majeurs qui peuvent avoir des répercussions négatives et néfastes s'ils ne sont pas résolus.

Pour ce qui est des relations avec la Russie ou la Chine, nous avons de bons rapports, mais je tiens à rappeler que, pour des raisons historiques de proximité, de voisinage, de relations de société à société, nous avons des liens très particuliers avec la France sur lesquels nous comptons beaucoup. Nous attachons beaucoup d'importance au rôle actif et dynamique de l'Union européenne et de la France en particulier.

À propos des résolutions onusiennes, notamment la résolution 1559, nous sommes tout à fait conscients de ce problème et nous y travaillons dans un esprit d'ouverture, de dialogue national et de respect du droit international. La majorité des résolutions onusiennes, surtout celles qui ont été prises par le Conseil de sécurité, n'ont jamais été appliquées. Si elles avaient été appliquées, le conflit israélo-arabe ne se serait pas poursuivi jusqu'à aujourd'hui. Nous sommes très impliqués dans la résolution 1701. Nous visons à créer une situation de paix et de stabilité totale, en prenant en considération tous les facteurs qui influencent la scène libanaise.

Il y a ensuite la question des réfugiés et des déplacés, puisque les deux sont présents au Liban : les réfugiés palestiniens depuis longtemps et, à présent, les déplacés syriens. La résolution de ce problème passe par un règlement politique pacifique de la crise syrienne. Mais nous nous sommes engagés sur un nombre de principes : un retour en sécurité et en dignité, de manière graduelle avec un attachement et un respect du principe du non-refoulement. Pour ce qui est de l'aide apportée, elle n'est pas suffisante car, malgré les accusations dont nous sommes, à tort, l'objet, toutes les infrastructures du pays subissent beaucoup de pression du fait de cette poussée démographique due à la présence syrienne au Liban. La situation n'est pas facile. Je le dis en toute amitié, il y a toujours eu des relations spéciales et indépendantes, des relations politiques entre le Liban et la Syrie. Mais il reste que le Liban ne peut pas maintenir cette situation grave, compter plus de 30 % de la population qui n'est pas libanaise dans un État où l'économie est dans une situation de désastre total. Nous avons besoin de beaucoup plus d'aides en direction des déplacés comme des réfugiés ainsi qu'en direction des sociétés d'accueil – la Jordanie et la Turquie ont formulé les mêmes demandes – pour maintenir une vie digne, la sécurité et la stabilité au profit de ces populations et assurer un bon retour au pays à la fin du conflit.

En ce qui concerne la possible restructuration du système bancaire, il y a eu beaucoup de théories sur la fermeture de banques et l'expropriation de banques mais je peux vous assurer que ce n'est pas une politique libanaise. La création de nouvelles banques répond aux règles libérales du marché libanais. Je ne dis pas qu'il y aura de nouvelles banques disponibles dès demain matin. Certains parlent de fermeture de banques ou de fusions, mais il y aura des règles qui encadreront le système financier et bancaire.

Je voudrais indiquer un point qui est à mon avis très important : l'Académie de l'Homme qui a été initiée par le président Michel Aoun a reçu un accueil et un appui très favorable aux Nations unies. Nous avons tous besoin, demain beaucoup plus qu'aujourd'hui et après-demain beaucoup plus que demain, d'établir une instance de dialogue qui respecte la diversité et qui s'ouvre à l'autre. C'est le rôle de cette Académie de l'Homme et nous souhaitons l'appui de la France et d'autres pays amis pour la fondation de cette Académie au Liban comme un centre, un lieu de dialogue continu et permanent. Au lieu d'ériger des murailles il faut construire des ponts et cette Académie jouera ce rôle de constructeur de ponts entre les sociétés, les civilisations, les religions et les différents acteurs.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. J'entends avec notre commission votre demande que je partage complètement, d'une aide supplémentaire pour les réfugiés et les déplacés. Comme vous l'avez vous-même dit, votre économie et avec elle la vie sociale et la vie en commun sont dans un état de désastre. Les Libanais comme les réfugiés et les déplacés en souffrent. Je crois qu'il faut entendre cet appel. Je pense aussi à la Jordanie, pays qui a absolument besoin de la mobilisation de la France et de l'Union européenne.

M. Loïc Kervran. J'interviens en tant que président du groupe d'amitié France-Liban à l'Assemblée nationale. Ma question porte sur les réformes car notre pays attache de l'importance à celles-ci pour la viabilité et la soutenabilité de l'aide qui sera apportée. Pourriez-vous nous dire un mot de l'articulation entre la feuille de route du programme CEDRE et les négociations actuelles en cours avec le FMI ?

M. Michel Fanget. Nous avons été chargé avec Jean-Paul Lecoq d'une mission d'information sur la situation militaire dans le monde à l'occasion du cinquantième anniversaire du traité de non-prolifération (TNP). L'accord de Vienne signé entre l'Iran d'une part et l'Union européenne, l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie d'autre part est au cœur de cette dissuasion nucléaire. Donald Trump a retiré les États-Unis de cet accord, ce qui a entraîné une profonde déstabilisation de la région. Dans ce contexte, quelle est la position du Liban et quelles actions conjointes souhaite-il engager avec la France pour soutenir cet accord ?

Ma deuxième question concerne le dialogue interreligieux. Pensez-vous que ce dialogue interreligieux est fondamental dans la politique extérieure du Liban ? Quelles relations entretenez-vous avec les autorités religieuses et notamment avec le Vatican ?

Mme Anne Genetet. Vous avez dit avoir engagé au Liban des réformes structurelles, un dialogue avec, je vous cite, « *toutes les forces politiques concernées et nos amis à l'étranger* ». Je voudrais revenir sur une loi qui a été promulguée par Donald Trump, le *Caesar Syria Civilian Protection Act* – portant le pseudonyme d'un photographe de l'armée syrienne qui dénonçait les horreurs de l'armée de Bachar el-Assad – qui va entrer en vigueur en juin. Le principe de cette loi est de durcir les sanctions contre la Syrie et contre « *toute personne, société, institution ou tout gouvernement qui apporterait une quelconque aide au pouvoir en place à Damas* ». À travers cette loi, c'est clairement l'Iran et le Hezbollah qui sont visés. Cela intervient au pire moment car on sait que l'Iran se trouve dans une crise économique et sociale sérieuse. De fait, ce dispositif pourrait mettre le Liban face un dilemme pratiquement impossible : d'un côté, il pourrait se produire l'effet inverse de celui qu'espère les Américains c'est-à-dire pousser l'économie libanaise à s'orienter vers l'Est et à prendre ses distances avec le FMI et les États-Unis, sachant qu'en dépit des réticences du Hezbollah, le FMI examine une demande de soutien financier à Beyrouth. De l'autre, l'économie iranienne est elle-même dans une situation extrêmement difficile : elle n'est peut-être pas en mesure, en tout cas pour l'instant, d'être un partenaire suffisamment solide. J'ai donc deux questions : quelle est votre appréciation de la situation, de l'influence iranienne dans la région et notamment dans votre pays ? Et si l'économie iranienne s'effondre, quelle est votre stratégie pour garantir une forme de sécurité et de continuité pour le Liban ?

M. Nicolas Dupont-Aignan. J'ai plusieurs questions. La première concerne les découvertes pétrolières et gazières en Méditerranée orientale. Je crois savoir que cela pourrait représenter un atout pour le Liban puisqu'il y a des champs de pétroles et de gaz dans les eaux libanaises. Je voudrais savoir ce que vous pensez des coups de force turcs, notamment vers Chypre. Comment le Liban peut-il garantir l'exploitation future de ces champs qui pourraient

représenter une véritable richesse pour votre pays, qui a besoin de produire sur place et de changer la structure de son économie ? Est-ce que la chute du prix du pétrole ne gâche pas les possibilités d'exploitation ?

Le deuxième point concerne l'aide de la France dont vous avez beaucoup parlé. Je pense que vous n'avez ici que des avocats. Concrètement, qu'est-ce que nous pouvons faire en tant que membres de la commission des affaires étrangères pour pousser le gouvernement français à vous aider. Est-ce qu'il y a des points de blocages ? Est-ce qu'il y a des points d'attentes ?

Enfin, une remarque et une question sur la Syrie. Il est clair que la stabilisation de la situation en Syrie est vitale pour que les réfugiés, qui pèsent sur l'économie et la situation sociale de votre pays, puissent revenir en Syrie. J'ai toujours regretté la fermeture de l'ambassade de France en Syrie et la politique française à l'égard de Bachar el-Assad. Il n'est pas parfait, loin de là, mais je ne vois pas qui il y aurait d'autre et surtout pas l'État islamique. J'aimerais savoir comment vous voyez la situation de Bachar el-Assad. Est-ce que vous pensez que les choses peuvent s'améliorer ? J'aimerais que le Liban incite la France à reprendre une vraie relation avec la Syrie.

Mme Liliana Tanguy. Je voudrais moi aussi revenir sur les difficultés économiques, financières et sociales que traverse le Liban. Je voudrais également souligner l'amitié franco-libanaise ainsi que l'engagement très fort de notre Président de la République et de notre ministre Jean-Yves Le Drian en faveur de la coopération entre nos deux pays. Vous avez demandé l'aide du FMI à hauteur de 10 milliards de dollars américains pour pouvoir réaliser le plan de réforme structurelle annoncé par votre Premier ministre, pour essayer de transformer votre économie essentiellement basée sur la rente. De quelle manière pensez-vous que ces réformes pourront être réalisées ? Est-ce que le FMI va poser des conditions ? Je voudrais souligner le fait que le ministre Jean-Yves Le Drian a récemment dit qu'il était favorable à ce que la France accompagne le Liban dans les réformes économiques et sociales. Sous quelle forme ce soutien pourrait être concrétisé ? Je voudrais également souligner le fait que nous avons une centaine d'entreprises françaises sur le sol libanais et plus de 4000 entreprises françaises qui exportent vers le Liban. De quelle manière souhaitez-vous mener une politique en faveur de ces entreprises françaises qui sont très dépendantes de la situation économique de votre pays ?

M. Pierre Cabaré. Le drapeau libanais symbolise une nation qui va bien au-delà de toutes les confessions. Vous avez une population qui est extrêmement bigarrée venant de beaucoup d'endroits du monde. Ma question va être directe : le Hezbollah est aujourd'hui au Liban en position de force pour s'emparer du pouvoir. Est-ce que vous pensez que les pays européens soutiennent le Liban comme ils devraient le soutenir ? De quelle façon la France pourrait réussir à faire que le Liban reste la terre qu'elle a toujours été ?

M. Sébastien Nadot. J'avais une première question concernant les relations du Liban avec l'Iran dont la situation économique est également extrêmement difficile mais elle recoupe la question d'Anne Genetet. Je vais donc passer à la question suivante qui concerne le projet d'annexion par Israël de territoires en Cisjordanie au 1^{er} juillet. Vous avez évoqué tout à l'heure le sommet de la Ligue arabe de Beyrouth de 2002. Pour mémoire, ce sommet s'achève avec l'adoption du plan de paix saoudien qui s'intitule « Initiative de paix arabe » et propose à Israël une aide globale en échange du retrait des territoires qu'elle occupe depuis 1967 – la bande de Gaza et la Cisjordanie – et de la création d'un État palestinien avec pour capitale Jérusalem-Est. Ce plan est soutenu par l'Union européenne. J'ai donc une question

assez simple : actuellement, quel est le premier frein à ce plan ? Qu'attendez-vous précisément de la France et de l'Europe sur ce sujet ?

Mme Valérie Boyer. Le Liban est frappé par la plus grande crise économique et financière de son histoire sur laquelle se greffent un mouvement de contestation populaire et des tensions politiques aggravées par des enjeux géopolitiques. Depuis octobre dernier, le taux de chômage est passé de 25 % à 32 %. Dans les mois à venir, certains experts pensent qu'un million de Libanais – soit 65 % de la population active – seront sans emploi.

Dans une tribune publiée le 20 mai dans le *Washington Post*, le Premier ministre Hassane Diab mettait en garde contre une crise alimentaire majeure pour la fin de l'année.

À la crise économique s'ajoute une crise politique. Alors que les manifestations ont reprises à Beyrouth pour protester contre l'impuissance du gouvernement à résoudre la crise financière et économique, des heurts ont éclaté dimanche entre les partisans du Hezbollah et ceux qui appellent au désarmement de ce groupe que nous considérons comme terroriste. La question des armes du Hezbollah est un des principaux enjeux de discorde dans la classe politique. Le groupe est la seule faction à ne pas avoir abandonné son arsenal militaire au sortir de la guerre civile.

Ma question porte sur autre sujet. Je voulais vous interroger sur la place des femmes au Liban et notamment sur les violences conjugales, les mariages précoces et les discriminations dans la garde des enfants que dénoncent bon nombre de Libanaises. Fin février, une vidéo déchirante et massivement partagée sur les réseaux sociaux d'une mère libanaise, qui a provoqué la colère des Libanais. On y voit Lina Jaber, agenouillée sur la tombe de sa fille, morte à l'âge de quatorze ans, alors que le père et la famille de ce dernier l'empêchaient de l'approcher depuis deux ans. Privée de garde, de toute visite y compris le jour de l'enterrement de son enfant, la mère éplorée hurle sa douleur dans un village du Liban du Sud quand elle parvient enfin à se recueillir devant la tombe de sa fille située dans la cour de la maison du père, deux mois plus tard. En 2019, une autre image a inondé les réseaux sociaux : c'est l'image d'une jeune femme poursuivie par un homme torse nu avec bâton de bois et qui s'apprête à la frapper. Il est vrai que votre pays a adopté une loi en 2014 sur les violences conjugales qui présente une avancée pour le droit des femmes au Liban et pour leur sécurité. Certaines organisations non gouvernementales la trouvent insuffisante à plusieurs égards. Cette loi comporte d'importantes mesures de protection et des améliorations concernant les recours judiciaires disponibles mais elle n'aborde pas de manière adéquate le risque de viol conjugal et d'autres abus auxquels les femmes continuent d'être exposées. J'aimerais avoir votre avis sur la situation des femmes au Liban qui risque de s'aggraver avec la crise économique.

M. Meyer Habib. Le Liban occupe une place particulière en France, y compris dans le cadre de notre politique étrangère. L'amitié qui unit nos peuples est spéciale, longue et unique. Je voudrais être franc et demander – comme l'ont déjà dit certains mais peu de mes collègues – que reste-t-il de ce Liban que nous aimons, alors qu'il est l'otage depuis trente ans d'une organisation terroriste, djihadiste, chiite, à la botte de Téhéran et alliée de Bachar el-Assad ? Je parle évidemment du Hezbollah. Dois-je rappeler que le Hezbollah a du sang français sur les mains ? Bien avant les attentats islamistes de ces dernières années, il y a eu le Drakkar, 58 parachutistes français tués, dans les années 1980, il y a l'affaire des otages, l'attentat de la rue de Rennes, Mark & Spencer et j'en passe. Au total, près de 15 morts. Aujourd'hui encore, le Hezbollah exploite pour son parrain iranien un réseau criminel, terroriste, mondial qui menace la démocratie mais au-delà d'être organisation terroriste, le

Hezbollah, est antisémite. Je rappelle que le 18 mai 1994, l'attentat contre le centre israélite de Buenos Aires a fait 85 morts civils, assassinés parce que juifs. Au niveau régional, alors qu'Israël normalise chaque jour un peu plus ses relations avec les pays arabes, l'organisation affiche ouvertement l'objectif d'anéantir l'État juif. Le peuple libanais est aujourd'hui l'otage de la stratégie du pire du Hezbollah et souvent il sert de bouclier humain à la milice islamiste. Pourtant, combien de Libanais – pas seulement chrétiens – me font part de leur rêve d'une normalisation avec Israël qui obsède certains de mes collègues comme Bruno Joncour, Jean François Mbaye et d'autres, et qui, je le rappelle, a évacué jusqu'au dernier centimètre carré du Liban du Sud, il y a déjà vingt ans ? Est-ce qu'il y a la paix pour autant pour ceux qui pensent que c'est une question de territoire ? C'est encore la milice pro-iranienne qui est derrière le veto systématique du Liban à l'entrée d'Israël dans la francophonie où vivent 85 000 francophones. Vous boycottez Israël. Depuis des années, alors que votre pays était « la Suisse du Moyen-Orient », aujourd'hui, il est au bord de l'effondrement en proie à une crise économique, financière, sociale et politique. De courageux manifestants descendent dans la rue au péril de leur vie pour hurler leur désespoir vis-à-vis du Hezbollah. Ce soi-disant « parti de Dieu » est un cancer pour le Liban. Beaucoup l'ont compris : les États-Unis, le Canada, l'Argentine, le Royaume-Uni et plus récemment l'Allemagne ont interdit l'organisation dans son ensemble et pas uniquement l'aile militaire. Et moi, j'appelle la France, mon pays, à suivre l'exemple de nos alliés. J'ai d'ailleurs écrit au Président de la République pour indiquer que cette distinction est tout à fait artificielle. Je sais que votre liberté de parole est évidemment contrainte. Je tenais à faire ce point. Vous ne pensez pas que le redressement de votre pays auquel la France est attachée passe avant tout et *a minima* par le désarmement du Hezbollah et par la fin de ce chantage odieux ?

M. Nassif Hitti, ministre des affaires étrangères et des émigrés du Liban. On peut ne pas être d'accord avec l'idéologie du Hezbollah ou certains hommes politiques du Hezbollah mais cela reste un parti libanais qui a joué un grand rôle dans la résistance et qui a été créé au moment de l'occupation israélienne du sud du Liban. Permettez-moi de vous rappeler également que l'occupation, le fait de nier le droit à un peuple – le peuple palestinien – à avoir sa nation et à avoir un État est constitutif d'un terrorisme structurel. Nous sommes allés nous-mêmes très loin, dans les efforts, dans les démarches – je parle du Liban et des pays arabes – pour créer cette paix-là. Je reviens à nouveau à l'initiative de paix arabe de Beyrouth de 2002. C'est la normalisation et l'acceptation par tous les pays de la région – incluant Israël – qui permettront de tourner la page et de donner aux Palestiniens le droit à l'autodétermination et d'avoir leur État. Le plan de paix est toujours sur la table et nous espérons que demain nous irons dans cette direction pour avoir un nouveau Moyen-Orient de coopération, de fraternité, basé sur le respect de chaque pays, en incluant Israël, sur la fin des territoires libanais encore occupés, du Golan et d'autres. Certains me parlent des relations avec le président syrien Bachar el-Assad : à un certain moment, tous les pays avaient ces relations. Je tiens simplement à le rappeler. On peut critiquer ce qu'on veut critiquer, chacun est libre, mais il faut s'intéresser aux causes profondes et structurelles de chaque problème, démarche qui permettra de mettre un terme à toute radicalisation dans la région.

Pour ce qui est des problèmes économiques, je reviens un peu sur ce sujet, vraiment, c'est une situation désastreuse. La France peut nous apporter son soutien. Entre autres, nos amis français, sénateurs, députés et autres, peuvent aider l'ambassade du Liban à Paris, qui va créer une caravane humanitaire pour le Liban. Il faut sensibiliser nos amis français, la population française qui est très sensible, bien sûr. Il y a les franco-libanais qui sont, je considère, des acteurs majeurs dans les relations entre nos deux pays, qui sont des passerelles entre nos deux pays pour essayer d'apporter plus d'aide humanitaire au Liban, dans tous les domaines. Ce sont des choses assez importantes, vraiment, à souligner, à indiquer. La France

peut nous aider beaucoup aussi, comme je le disais, à travers l'Union européenne, à travers les Nations unies, comme elle le fait déjà concernant la FINUL. Mais on attend toujours plus d'un ami qu'on considère comme un ami privilégié, un partenaire privilégié. Nous sommes toujours à l'écoute. Nous ne venons pas avec des idées précises, mais nous venons toujours avec une ouverture, nous souhaitons écouter, entendre, débattre et développer certaines politiques communes ou certains partenariats ou demander un certain appui mais en s'ouvrant entièrement sur des idées, des suggestions de nos amis.

Pour ce qui est des compagnies françaises, je comprends très bien la question. La France a déjà un avantage au Liban : c'est cette relation historique. Ces relations, qui ne sont pas simplement des relations entre deux États mais ce sont des relations sociétales. Nous avons le plus grand nombre d'élèves libanais à l'étranger qui étudient en France. La communauté franco-libanaise a toujours joué et joue un rôle très important dans les relations entre nos deux pays. Je pense, et je reste sûr, que ces compagnies trouveront vraiment la possibilité d'œuvrer et d'avancer dans le pays, mais nous sommes actuellement dans un état de crise.

Concernant la question des découvertes pétrolières et gazières. La chute du prix du pétrole peut ralentir ce processus. Mais, à mon avis, cela a toujours été notre politique au Liban, bien avant notre gouvernement : si demain il y a des problèmes avec un certain pays qui essaye de s'étendre ou d'étendre son influence ici et là, la diplomatie sera mobilisée régler ce problème-là et, si la diplomatie directe ne fonctionne pas, reste le droit international des Nations unies. Certains disent : « *ce n'est pas très efficace* », mais nous n'avons que ce chemin, le chemin de la diplomatie, mais le chemin, aussi, du droit international pour pouvoir avancer.

Pour ce qui est du FMI et aussi de l'aide de CEDRE, nous considérons qu'ils se complètent entièrement. Le passage par le FMI, je le dis en toute franchise, est un passage obligé. On va réussir dans nos négociations avec le FMI. Je reste sûr et confiant. Ce n'est pas une chose facile. Mais on sera accompagné par nos amis, pays et organisations internationales, et par nos relais dans la société civile. Ce processus facilitera la tâche, par la suite, pour la mise en œuvre des projets de CEDRE. Le temps est l'ennemi de la situation au Liban. Il faut que nous avancions très vite et d'une manière très courageuse et c'est pourquoi nous tendons nos mains en direction de nos amis qui souhaitent nous venir en aide, pour discuter avec nous. Je ne demande pas de l'aide financière, économique mais seulement diplomatique. Je demande l'aide dans le sens du dialogue : dialoguer avec nous sur ce que vous considérez que nous pouvons faire de mieux et comment nous pouvons faire évoluer la situation.

Le *Caesar Act* américain est un texte qui vise en premier la Syrie. Mais, bien sûr, je pense qu'il y aura des répercussions pour certains acteurs, que ces acteurs soient des compagnies ou des individus au Liban et nous nous pencherons sur ces questions pour voir la meilleure manière de ne pas avoir des implications négatives pour les Libanais, dans le droit libanais, dans le respect du droit du Liban, de l'indépendance du Liban et de la souveraineté du pays.

Sur le rôle des femmes et la place des femmes au Liban, en tant que citoyen libanais, avant d'être un officiel libanais, je m'inscris entièrement dans ce que vous venez de dire. Bien sûr, la situation de la femme doit évoluer. Il y a tous ces problèmes qui résident dans une situation socio-culturelle particulière, mais il y a vraiment eu des avancées. Je ne dis pas cela parce que je suis un officiel. Il y a eu des avancées, il y a des avancées. Actuellement, par

exemple, six ministres femmes sont membres d'un gouvernement de vingt ministres. Je reconnais cette situation terrible, pénible, inacceptable et on fait de notre mieux pour faire avancer les choses. Cela, je peux vous le garantir. Je promets de faire ce que je peux. Si je ne réussis pas, je resterai engagé sur cette voie. Je suis entièrement sensible et entièrement engagé, ceux qui me connaissent personnellement le savent déjà, sur la question de l'égalité homme-femme.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Toutes les femmes libanaises que nous rencontrons, lorsque nous allons au Liban, sont absolument exceptionnelles. Alors, c'est très important qu'elles participent au redressement du pays, qu'elles en soient pleinement parties prenantes. C'est important pour le pays tout entier. Je veux insister sur ce point, monsieur le ministre.

M. Nassif Hitti, ministre des affaires étrangères et des émigrés du Liban. Je suis engagé sur cette voie, comme je vous l'ai dit, et vous m'excuserez de me répéter, mais le développement global du Liban, la modernisation totale, la vraie modernisation, passent bien par cette égalité totale et entière entre les hommes et les femmes.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Quand il y aura cette égalité pleine et totale, cela aidera, je pense, le Liban à se redresser, se reconstruire et à bâtir un meilleur avenir.

Sur la question du FMI et de CEDRE, vous nous dites qu'il faut avancer vite. Est-ce que vous avez une feuille de route concrète ? Est-ce que les demandes du FMI sont acceptables ? Parce qu'il ne s'agit pas de rajouter de la crise à la crise. Il faut que le Liban mène et conduise un certain nombre de réformes qui sont indispensables pour son redressement, mais en même temps, il ne faudrait pas que des mesures ou des demandes viennent casser ou empêcher de relancer de la machine. Vous pouvez nous en dire un peu plus ?

M. Nassif Hitti, ministre des affaires étrangères et des émigrés du Liban. Absolument. Nous sommes engagés, comme je venais de le dire, sur ce chemin-là. Nous connaissons les difficultés et les contraintes possibles. Mais nous devons négocier. Négocier, tout en gardant et insistant sur certains facteurs importants concernant le pays. Il y a des choses sur lesquelles, peut-être, on ne peut pas céder, mais nous sommes très conscients que c'est une question de négociations qui ne sont pas des négociations faciles. C'est dans l'intérêt de la société internationale, c'est dans l'intérêt des acteurs principaux, des États aussi, des instances internationales, d'aider le Liban. Nous ne sommes pas en train de demander de l'aide sans conditions. Nous sommes en train de demander un accompagnement, un dialogue continu, que ce soit avec le FMI ou avec d'autres. Nous sommes en train d'avancer. Peut-être, pour certains, on avance lentement, mais nous avons pris ce chemin, nous allons rester sur ce chemin.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Merci beaucoup, monsieur le ministre. Merci beaucoup de ce moment passé avec nous tous. Tout le monde vous a demandé ce que le France pouvait faire pour le Liban. Je crois que vous y avez répondu. En tous les cas, nous sommes là, nous continuerons d'être là dans cette relation qui est très particulière entre nos deux pays et qui n'est pas qu'une relation diplomatique ou politique ou géostratégique. C'est d'abord une relation affective ou affectueuse, dans tous les sens du terme. Et je pense que dans les temps dans lesquels nous sommes, qui ne sont pas des temps faciles, c'est très important aussi. Nous saurons être présents concrètement lorsqu'il s'agira de faire les choses

et de défendre un certain nombre de grandes orientations, y compris dans le cadre européen. Dans tous les cas, le Liban peut compter sur la France et nous souhaitons le meilleur, le meilleur à votre pays et à ses habitants.

La séance est levée à 11 heures.

Membres présents ou excusés

Présents. - Mme Ramlati Ali, Mme Aude Amadou, M. Hervé Berville, M. Jean-Louis Bourlanges, Mme Valérie Boyer, M. Pierre Cabaré, Mme Samantha Cazebonne, Mme Mireille Clapot, M. Alain David, M. Christophe Di Pompeo, Mme Frédérique Dumas, M. Nicolas Dupont-Aignan, M. M'jid El Guerrab, M. Michel Fanget, Mme Anne Genetet, M. Éric Girardin, Mme Olga Givernet, M. Meyer Habib, M. Michel Herbillon, M. Bruno Joncour, M. Rodrigue Kokouendo, Mme Amélia Lakrafi, Mme Marion Lenne, Mme Nicole Le Peih, Mme Brigitte Liso, M. Jacques Maire, M. Jean François Mbaye, M. Frédéric Petit, Mme Bérengère Poletti, M. Didier Quentin, Mme Isabelle Rauch, M. François de Rugy, Mme Laetitia Saint-Paul, Mme Marielle de Sarnez, Mme Liliana Tanguy, M. Sylvain Waserman

Excusé. - M. Jean-Luc Reitzer

Assistaient également à la réunion. - Mme Nadia Essayan, M. Loïc Kervran, M. Sébastien Nadot, M. Gwendal Rouillard